



Pessac, le 25 mai 2010

N/Réf : FscqP-2010-18

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 4 avril 2010 au Moulin de Noës à 20h30

**Participants :** Mmes Marie-Claude Charrier (Magonty et Fédération), Catherine Rubio, Ghislaine Aguilar (CCLAPS et Fédération), Françoise Lafon (Sardine)

MM. Dominique Lestynek (Bourg et Fédération), Michel Magne (Noës), Daniel Marie-Anne (3M-Bourgailh et Fédération), Jacques Da Rold (Chiquet-Fontaudin), Jean-Claude Juzan et Michel Kwiatkowski (Le Monteil), Yves Schmidt (Magonty et Fédération)

**Excusés :** Jean-Claude Limousin (Cap de Bos), Jean-Claude Larrezet (Bourg et Fédération), Serge Poplimont (3M-Bourgailh), Gilbert Courier (Toctoucau), Serge Degueil (Magonty), Jean-Baptiste Casenave (CCLAPS)

**Rédacteur :** Yves Schmidt

### Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil de la réunion du conseil d'administration du 17/12/2009
- Bilan de l'assemblée générale ;
- Relance lettre au Maire relative à la "concertation" ;
- Accueil des nouveaux Pessacais sans les quartiers et autres associations ;
- Bilan du Carnaval ;
- PLU 5<sup>ème</sup> modification à l'enquête publique ;
- Prise en compte des zones d'activités, du Campus et des hôpitaux ou des aménagements inter-quartiers par la Fédération ;
- Actualité du conseil de développement durable (CDD) ;
- Mémoire du patrimoine des quartiers : noms de rue, personnages (André-Daniel Laffon de Ladebat, Jacques Ellul...), sites à protéger, anniversaires, journées des moulins et du petit patrimoine, site des cartes postales anciennes...;
- Programmation de questions pour 2010 : suivi des transports (bus, tram, train...), révision du PLU....
- Questions diverses.

### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 17/12/2009

Le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 17/12/2009 est approuvé à l'unanimité.

### 2. Bilan de l'assemblée générale

Suite à une intervention du quartier 3M-Bourgailh lors de l'assemblée générale, **Dominique Lestynek** rappelle que les contestations relatives aux limites de quartiers doivent se régler entre les quartiers concernés, la Fédération ne faisant qu'entériner la décision commune. Il a le souci d'éviter de reproduire le conflit qui était né entre les quartiers de Verthamon-Haut-Brion et Les Échoppes-Le Vallon.

D'autre part, il regrette l'intervention incongrue d'un ancien président de la Fédération.

**Yves Schmidt** suggère qu'à l'avenir, les questions relatives aux rapports se fassent à l'issue des présentations du rapport moral, des rapports des commissions et du bilan financier afin de mieux maîtriser le déroulement de l'assemblée générale et rappelle que cette méthode avait déjà été mise en œuvre avec succès lors des assemblées générales passées.

**Jacques Da Rold** fournira le compte-rendu des débats pour compléter le compte-rendu de l'assemblée générale.

### **3. Relance lettre au Maire relative à la "concertation"**

**Dominique Lestynek** signale que la Ville n'a toujours apporté aucune réponse au courrier adressé au Maire en décembre 2008, ni à son rappel en mars 2010. Ce courrier de rappel qui figure au n° 7 du « chrono » sur notre site est consultable en annexe 1.

**Michel Magne** (Noës) se plaint de ce que la Ville n'envoie aucune réponse aux courriers qui lui sont adressés par les habitants, même en recommandé.

**Françoise Lafon** (Sardine) fait part d'un courrier qu'elle a adressé au Maire le 7 juillet 2009 et qui est sans réponse à ce jour. Ce courrier est consultable en annexe 2.

**Dominique Lestynek** invite les quartiers à se mobiliser dans le cadre de l'enquête relative à la 5<sup>ème</sup> modification du PLU en cours pour empêcher, notamment, des constructions d'immeubles collectifs en limite du domaine public en lieu et place d'une maison individuelle hors du cœur de ville. La reconstruction de la ville sur elle-même doit se traduire par l'amélioration du cadre de vie et une meilleure convivialité résultant de la variété des populations et des formes d'habitat comme d'une harmonie entre l'espace public et les lieux privés. La qualité de vie des habitants par l'équilibre de ses composantes est fondamentale dans une ville plus dense !

**Jacques Da Rold** (Chiquet-Fontaudin) signale le problème de transformations d'immeubles par divisions intérieures sans permis de construire dans le quartier Brivazac-Candau : ces immeubles sont destinés à recevoir un nombre croissant d'habitants sans création de places de stationnement supplémentaires, d'où un engorgement prévisible des rues.

**Jean-Claude Juzan** (Le Monteil) a adressé un courrier au Maire début 2009 pour signaler le problème du stationnement aux abords de résidences comportant un nombre important de logements de superficies inférieures à 49 m<sup>2</sup> pour lesquels il n'est pas nécessaire de prévoir des places de stationnement.

### **4. Accueil des nouveaux Pessacais sans les quartiers et autres associations**

**Dominique Lestynek** rappelle que les quartiers n'étaient pas invités à la réception des nouveaux Pessacais qui s'est déroulée lors du dernier Printemps du Bourgailh et se plaint que la nouvelle municipalité veuille tout changer sans concertation avec les quartiers (par exemple, Fête de la Rosière).

**Jean-Claude Juzan** propose que la Fédération adresse un courrier à la Ville pour rappeler l'importance que les quartiers attachent à cette rencontre qui est une occasion pour les syndicats et comités de quartier de se faire connaître auprès des nouveaux habitants.

### **5. Bilan du Carnaval**

Le Carnaval 2010 s'est bien passé et la participation de la Ville doit être versée à la Fédération. Il est rappelé que le Carnaval est une organisation complexe et fragile.

**Jean-Claude Juzan** demande pourquoi la Fédération organise-t-elle le carnaval et si elle a l'intention de continuer. A-t-elle un intérêt financier ? Il souhaite que les quartiers participent à son organisation et que le thème soit défini en octobre.

**Dominique Lestynek** signale que le thème est fixé par le festival des Toiles Filantes et que si la Fédération n'organise plus le carnaval, ce dernier disparaîtra. Il invite les quartiers à participer à la réunion qui aura lieu en octobre.

### **6. PLU 5<sup>ème</sup> modification à l'enquête publique**

Ce point a été traité au § 3.

## **7. Prise en compte des zones d'activités, du Campus et des hôpitaux ou des aménagements inter-quartiers par la Fédération**

**Dominique Lestynek** informe que le projet de zone d'activités du Haut-Lévêque annoncé en conseil municipal n'a fait l'objet d'aucune information au syndicat de quartier de France. Il en est de même pour le projet Campus pourtant suivi par le maire au sein de la CUB. La Fédération, concernée par l'incidence de ces territoires sur la vie des habitants, demande à être associées aux concertations nécessaires avec les quartiers intéressés notamment pour les zones d'activités, le Campus et les hôpitaux.

**Jacques Da Rold** signale que les commerçants de l'avenue Albert Schweitzer ont demandé si la Ville était au courant de l'incidence du projet Campus sur le devenir des commerçants : aucune réponse n'a été donnée à ce jour.

## **8. Actualité du conseil de développement durable (CDD)**

La Ville a enregistré plus de 200 candidatures pour les 17 postes à pourvoir dans le collège des habitants-usagers "anonymes". Il sera nécessaire de procéder à un choix suivant des critères qui sont à définir. À Thierry Créteur, chef de cabinet du Maire, qui a signalé que la Fédération ne respectait pas la parité, **Dominique Lestynek** a répondu qu'il ne s'agissait pas d'un choix, mais d'un concours de circonstance.

## **9. Mémoire du patrimoine des quartiers**

**Dominique Lestynek** informe que la commission Patrimoine de la Fédération poursuit son travail sur les noms de rues et cite comme exemple le quartier de Noës pour le travail réalisé pour retrouver l'origine des noms de certaines rues du quartier.

**Jean-Claude Juzan** (Le Monteil) regrette que peu de rues de son quartier portent des noms de Pessacais célèbres.

Pour aider les quartiers dans leurs recherches, **Yves Schmidt** annonce que les cartes et plans anciens seront bientôt consultables sur le site de la Fédération.

**Dominique Lestynek** annonce la tenue d'une réunion sur les Croix de Mission qui se tiendra le 12 juin à 18h00 et que J. C. Dambiel a photographié toutes les Croix de Mission de Pessac : il propose d'organiser une réunion avec la Ville. Il informe que les Journées des Moulins se dérouleront les 15 et 16 mai, et la Journée du Petit Patrimoine le 20 juin. Il signale enfin qu'on peut trouver des cartes postales anciennes de Pessac sur le site <http://cartes-postales.delcampe.fr>.

## **10. Questions diverses**

*Équipement des maisons de quartier en accès Internet.* **Dominique Lestynek** signale qu'à ce jour, trois salles sont équipées : la maison de quartier de Magonty, le Moulin de Noës et la maison de quartier de Pessac-Bourg. Il appartient à chaque quartier de décider de l'utilisation interne qui en sera faite : liaison filaire ou WiFi, limitation ou non de l'accès. L'intérêt de ces accès est de permettre, entre autres, à certains organismes (Plateforme des services publics, etc.) de faire des présentations aux habitants des quartiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 23h00.

## Annexe 1

### Lettre de rappel adressée au Maire par la Fédération le 01/03/2010 à propos de la concertation

~~~~~

Objet : *Information et concertation avec les syndicats et comités de quartiers*

Notre Réf. : FscqP-2010-07

Référence : Notre lettre en date du 31 décembre 2008 référencée FscqP-2008-030

~~~~~

***Monsieur le Maire,***

Je vous adresse, à nouveau, les attentes des syndicats et comités de quartiers en matière de concertation et d'information, formulées dans notre courrier rappelé en référence et resté sans réponse à ce jour.

Les propositions faites gardent leur totale pertinence au regard d'une véritable démocratie locale participative qui est un des objets essentiels de notre association et des syndicats et comités de quartiers dans la recherche et la défense d'un intérêt collectif pour ne pas dire général.

L'aménagement dit (improprement) du Pontet - s'étendant pratiquement de la voie ferrée à la rocade sur l'axe du tramway du val du Lartigon au val du Serpent et intéressant les quartiers Bourg, Cclaps, Saige et Sardine - est significatif d'une insuffisance de concertation et d'information avec les quartiers et leur fédération.

En effet un dialogue original, constructif et direct entre des concepteurs de projet et les quartiers concernés avait été mis en place par la Ville elle-même, hors de sa présence.

Ce dialogue a été interrompu, sans motivation, pour aboutir, au final, à la présentation sommaire d'un cahier des charges, tout ficelé par les techniciens, non pas du projet immobilier initial mais d'un éco-quartier.

Le changement de nature du projet devrait donc imposer un large approfondissement de la réflexion, fondé sur l'évaluation de projets similaires réalisés en France ou à l'étranger, la prise en compte raisonnée d'innovations, l'expertise de professionnels, la consultation des habitants et des usagers potentiels, l'insertion du projet dans les quartiers, les impacts sur les riverains et l'environnement, la cohérence du projet global et son articulation avec l'existant, etc...

Je me tiens à votre disposition, avec des membres de notre association, pour vous préciser, le cas échéant, nos propositions visant le bien commun des habitants et des usagers de notre territoire.

Je vous prie d'agréer, ***Monsieur le Maire***, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

D. Lestynek

## Annexe 2

### Courrier adressé au Maire par le comité de quartier de Sardine

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
33600 – PESSAC

Pessac, le 7 juillet 2009

OBJET : réflexion sur le contrat de co développement

Monsieur le Maire,

Je suis quelque peu surprise et un tantinet stupéfaite de votre présentation aux associations de quartiers de Pessac, lundi soir 6 juillet, concernant le co -développement, projet novateur, à votre sens.

Même s'il faut féliciter la CUB, et son Président, dites-vous, pour la contractualisation entre vous, que faisons-nous, nous les 17 quartiers de la Commune, face à des décisions unilatérales, sans concertation préalable ? Vous nous avez bien dit qu'il s'agissait d'une réunion d'information, mais pas de concertation, mais au delà de cette présentation, si les 60 fiches élaborées « *ensemble* » avec les services de la Ville, avaient été étudiées avec les quartiers, nous aurions bien pu imaginer être des acteurs, ou des forces vives de la Commune, mais pas des « potiches » ; quoique les quatre Elus communautaires autour de vous n'étaient manifestement pas avertis de la définition qui leur était attribuée. Et la CUB, pourquoi n'était-elle pas conviée ?

Les 5 thèmes principaux sont bien vus, mais nous devons être mêlés aux projets. On ne peut pas laisser A'URBA et la CUB décider tout seul.

Au fur et à mesure de votre présentation, j'ai bien compris que des décisions étaient prises, par exemple, l'aménagement de la coulée verte de notre quartier Sardine sera un PAE.

Réinventer la ville, est peut être un projet ambitieux de votre part, mais les habitants du quartier sont respectueux de leur environnement, de leur cadre de vie, et quand j'entends « mettre en valeur et préserver le patrimoine naturel », je constate un décalage entre DIRE & FAIRE. Si les habitants de Pessac, ont fait un choix d'habiter dans tel ou tel quartier, ce n'est pas un hasard, c'est bien qu'un choix a été fait d'habiter, d'acheter, d'investir, de s'investir, dans cette Ville, dans ce quartier, et aujourd'hui que de déceptions, de décisions sans concertations.

Simplement exprimé, après réflexion au delà de cette présentation, je suis amenée à vous écrire ma pensée. Lors du prochain conseil d'administration, j'informerai les membres de vos décisions.

Je voulais aussi souligner qu'une convocation, à l'emporte - pièce, soit 6 jours avant la date que vous avez fixée, m'a contraint d'annuler un CA convoqué pour le 6 juillet, (10 jours avant, selon le règlement intérieur qui nous lie). D'autres quartiers ont eu le même souci, nous sommes des bénévoles, notre temps est précieux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

La Présidente